



Communauté de Communes  
de la Plaine du Nord Loiret

**FORMULAIRE A.N.C N°1**



A.C.E ASSAINISSEMENT  
Assistance. Contrôle. Etude

**Coordonnées du SPANC :**

3 Rue de l'avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes  
✉ : spanc@cc-plaine-nord-loiret.fr ☎ : 02.38.39.60.38

## Formulaire de demande de mise en place d'une filière d'assainissement non collectif

### « Contrôle de conception »

Cadre réservé au service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC »

Date de réception de la demande :

Numéro de dossier du SPANC :

## Partie I : Informations générales

### Nature de la demande

**Vous utilisez ce formulaire dans le cadre :**

d'une demande de permis de construire d'une construction neuve

N° du permis :

Date de dépôt du permis :

d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (agrandissement, transformation)

N° du permis :

Date de dépôt du permis :

de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire

d'une modification du projet d'installation suite à une précédente conclusion du SPANC

Référence du dossier de la précédente demande :

### Coordonnées du demandeur (adresse et lieu de facturation)

Nom et prénom ou dénomination du propriétaire : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse(s) : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél: ..... Portable : .....

Adresse électronique : .....



**Etat des lieux de l'existant**

Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?

Si oui, sera-t-il en partie conservé ?

Détails des éléments à conserver :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Mode d'alimentation en eau potable**

Mode d'alimentation en eau potable : .....

Présence d'un captage privé (prélèvements, puits, forage) à proximité de l'installation prévue (Il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine) ? .....

Si oui, l'ouvrage est-il déclaré (tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à la consommation à usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'Environnement, est déclaré en Mairie) ?

.....

-l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?

-l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?

-la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 m ?

N.B. : la création de l'installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine.

**Destination des eaux pluviales**

Sont-elles collectées indépendamment des eaux usées (si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre) ? .....

Si oui, quelle est leur destination ?

.....  
.....  
.....  
.....



**Traitement secondaire (seulement pour les filières dites classiques)**

Est-il prévu d'installer un traitement secondaire ? .....

Si oui, indiquer le type de traitement secondaire et ses dimensions :

.....  
.....  
.....

Respecte t'il les distances de :

3m des limites de propriété : .....3m des arbres : .....

5m des bâtiments d'habitations : .....

35 m d'un puits destiné à la consommation : .....

**Filière agréée**

Est-il prévu d'installer une filière agréée ? .....

Si oui, indiquer la marque, le modèle, matériaux et sa capacité de traitement :

.....  
.....  
.....  
.....

**Poste de relevage**

Est-il prévu d'installer un poste de relevage ? .....

Si, oui indiquer sont emplacement dans la filière : .....

**Ventilation**

Est-il prévu d'installer une ventilation primaire ? .....

Si oui, indiquer le DN et sa position dans l'immeuble : .....

.....

Est-il prévu d'installer une ventilation secondaire DN 100 avec un extracteur statique ?

Si oui, est-elle prévu au faîtage : .....

Si non indiqué son emplacement : .....

.....

### Exutoire dans le cadre d'une filière drainé

Est il prévu une évacuation des eaux usées traitées en sortie du traitement secondaire ou d'une filière agréée ? : .....

- Si oui indiquer le type d'exutoire et éventuellement son dimensionnement :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Si l'évacuation se fait à l'extérieur de la parcelle merci de joindre l'autorisation écrite du gestionnaire du réseau ou du propriétaire au dossier.

## Partie IV : Documents et réglementations

### PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- Copie de l'Etude de sol avec définition de dimensionnement et d'implantation de filière.
- Un plan de situation au 1/10000ème
- Un plan de situation au 1/2000ème
- Un plan de masse au 1/200ème sur lequel figurent l'immeuble, les limites de propriétés, la filière ANC projetée les canalisations et les ventilations.  
Le cas échéant : préciser également la position du poste de relevage, de l'exutoire, des puits et des arbres à proximité du traitement sur les plans de masse.
- Un plan de masse avec le descriptif intérieur du bâtiment (uniquement pour les constructions neuves).

#### ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE :

Le Propriétaire S'ENGAGE à n'effectuer aucuns travaux avant l'obtention d'un avis favorable sur la conception de son projet par le SPANC.

A informer le SPANC de toute modification du projet.

A respecter le règlement de service du SPANC.

A régler les frais afférents aux différents contrôles à l'ordre du TRESOR PUBLIC sur présentation de la facture émise par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret (150 Euros pour la conception et 150 Euros pour la réalisation).

**Signature et date du demandeur :**